

Communiqué de presse

18 décembre 2024

La BCE publie de nouveaux indicateurs de suivi des salaires

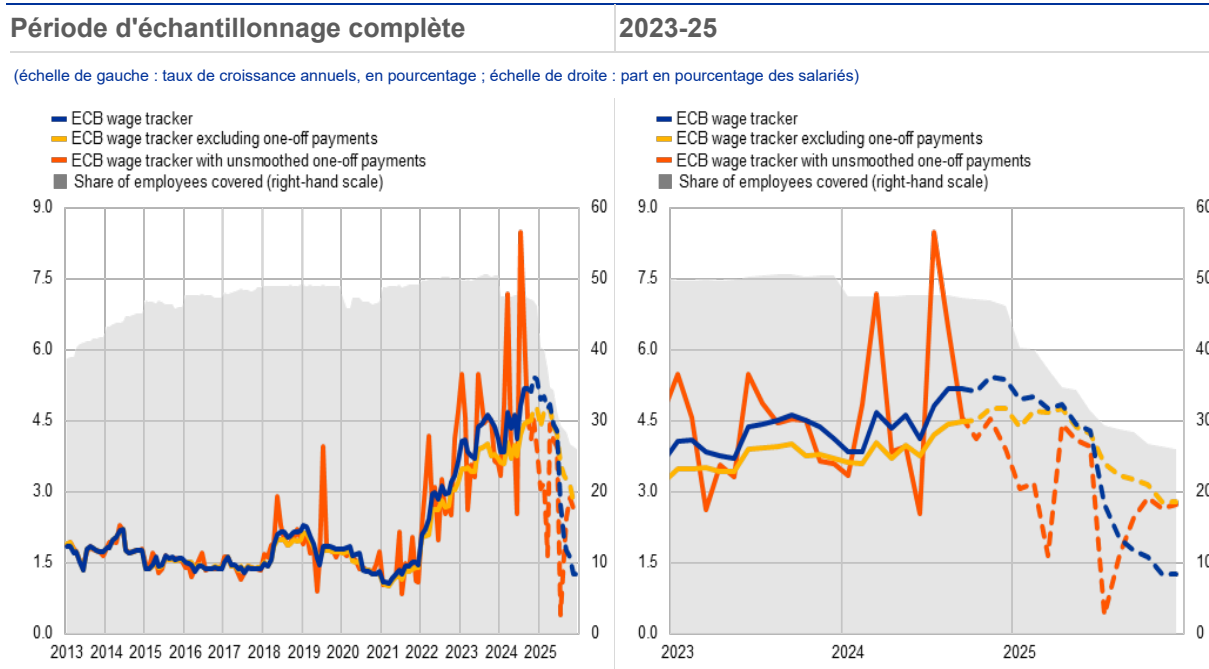
- Les indicateurs seront publiés de façon régulière au cours de la semaine suivant la réunion de politique monétaire, le mercredi à 10h00.
- L'outil de suivi des salaires de la BCE pour décembre suggère que les tensions sur les salaires négociés s'atténueront dans l'ensemble en 2025 par rapport à 2024.

La Banque centrale européenne (BCE) a publié quatre nouveaux indicateurs de suivi des salaires pour l'agrégat des sept pays participants de la zone euro sur le [portail de données de la BCE](#).

L'outil global de suivi des salaires de la BCE mesure la croissance des salaires négociés incluant les paiements ponctuels lissés dans la zone euro. Il indique actuellement une forte croissance des salaires négociés, de 4,7 % en 2024 (sur la base d'une couverture moyenne de 47,4 % des salariés dans les pays participants), diminuant à 3,2 % en 2025 (sur la base d'une couverture moyenne de 32 %). En termes mensuels, cet indicateur devrait atteindre un point haut de 5,4 % fin 2024, la valeur la plus élevée enregistrée depuis le début de la série en janvier 2013.

Graphique 1

Outil de suivi des salaires de la BCE : tendances à long terme et signaux prospectifs pour les salaires négociés



Sources : Calculs de la BCE à partir de données fournies par la Deutsche Bundesbank, la Banque de Grèce, le Banco de España, la Banque de France, la Banca d'Italia, l'Oesterreichische Nationalbank, la Dutch employers' association (AWVN) et Eurostat.

Notes : Cf. les détails techniques à la fin du présent communiqué de presse. Les lignes continues correspondent à la période pour laquelle des informations sont disponibles à la fois pour l'outil de suivi des salaires et pour l'indicateur des salaires négociés (jusqu'en septembre 2024). Les lignes en pointillé indiquent les périodes pour lesquelles seul l'indicateur de suivi des salaires de la BCE est disponible et représentent donc des informations prospectives. La dernière observation pour les données se rapporte à novembre 2024 ; les informations prospectives couvrent la période allant jusqu'à décembre 2025.

L'outil de suivi des salaires de la BCE incluant les paiements ponctuels non lissés indique un niveau moyen de croissance des salaires négociés de 4,8 % en 2024, qui diminue à 2,7 % en 2025. Les tensions sous-jacentes sur les salaires négociés mesurées par cet indicateur sont identiques à celles mesurées par l'outil global de suivi des salaires, avec toutefois une plus grande volatilité en raison du volume et de la fréquence des paiements ponctuels. L'outil de suivi des salaires excluant les paiements ponctuels devrait s'établir à 4,2 % en 2024 et diminuer progressivement pour revenir à 3,8 % en 2025.

Que révèlent les quatre indicateurs ?

- **L'indicateur global de suivi des salaires de la BCE** est un outil de suivi de la croissance des salaires négociés qui inclut les paiements ponctuels convenus collectivement, tels que ceux liés à la compensation de l'inflation, aux primes ou aux rémunérations rétroactives, qui sont lissés sur 12 mois.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

- **L'indicateur de suivi des salaires de la BCE excluant les paiements ponctuels** reflète l'ampleur des hausses structurelles (ou permanentes) des salaires négociés.
- **L'indicateur de suivi des salaires de la BCE incluant les paiements ponctuels non lissés** est construit à l'aide d'une méthodologie qui est comparable, sur le plan conceptuel, à celle utilisée pour l'indicateur de croissance des salaires négociés de la BCE.
- **La part des salariés couverts** correspond au pourcentage de salariés dans les pays participants qui sont directement couverts par les données de l'outil de suivi des salaires de la BCE. Cet indicateur fournit des informations sur la représentativité des signaux relatifs à la croissance sous-jacente des salaires (négociés) tirés de l'ensemble des indicateurs de suivi des salaires pour l'agrégat des pays participants.

Tableau 1
Outil de suivi des salaires de la BCE : synthèse

(les indicateurs de suivi des salaires de la BCE reflètent la croissance annuelle des salaires négociés, en pourcentages ; la couverture est définie comme la part des salariés dans les pays participants, en pourcentages)

	Outil de suivi des salaires de la BCE			Couverture
	Indicateur global	Hors paiements ponctuels	Avec paiements ponctuels non lissés	Part des salariés (en %)
2013-2023	2,0	1,9	2,0	47,4
2024	4,7	4,2	4,8	47,4
2025	3,2	3,8	2,7	32,0
T1 2024	4,1	3,8	5,1	47,6
T2 2024	4,4	3,8	3,4	47,6
T3 2024	5,1	4,4	6,5	47,6
Oct. 2024	5,1	4,5	4,1	47,1
Nov. 2024	5,4	4,8	4,6	46,9
Déc. 2024	5,4	4,8	3,9	46,3
Janv. 2025	5,0	4,4	3,1	40,3
Fév. 2025	5,0	4,7	3,2	40,1
Mars 2025	4,8	4,7	1,7	37,3
T2 2025	4,5	4,5	4,2	33,5
T3 2025	2,2	3,4	1,5	28,9
T4 2025	1,4	2,9	2,7	26,4

Sources : Calculs de la BCE à partir des données fournies par la Deutsche Bundesbank, la Banque de Grèce, le Banco de España, la Banque de France, la Banca d'Italia, l'Oesterreichische Nationalbank, la Dutch employers' association (AWVN) et Eurostat.
Notes : Cf. les détails techniques à la fin du présent communiqué de presse. Les lignes ombrées plus foncées avec des valeurs en italique se rapportent au caractère prospectif des différents indicateurs.

L'indicateur de couverture fournit une indication de la représentativité moyenne des signaux salariaux provenant de l'outil de suivi des salaires au niveau de la zone euro, approximée par l'agrégat des

pays participants. La couverture des salariés diffère d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays au fil du temps (cf. tableau 2 pour plus de détails).

Tableau 2 : Couverture des salariés par pays (part des salariés dans chaque pays, en %)

	Allemagne	Grèce	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Autriche	Zone euro
2013-2023	42,0	10,0	52,5	51,6	48,7	57,9	58,0	47,4
T1 2024	44,1	14,9	48,6	47,7	48,3	59,9	78,0	47,6
T2 2024	44,4	14,8	48,3	47,7	48,1	60,8	76,1	47,6
T3 2024	44,6	14,7	48,7	47,6	47,9	59,3	76,0	47,6
T4 2024	43,8	15,5	48,7	47,7	46,1	55,5	74,8	46,8
T1 2025	40,3	13,5	28,4	46,0	38,5	52,7	31,2	39,2
T2 2025	36,2	9,4	27,7	36,1	30,3	47,5	23,5	33,5
T3 2025	34,3	1,5	27,5	28,2	22,8	37,2	21,5	28,9
T4 2025	32,3	1,1	27,4	23,6	22,3	28,2	17,8	26,4

Sources : BCE, Deutsche Bundesbank, Banque de Grèce, Banco de España, Banca d'Italia, Banque de France, Dutch employers' organization (AWVN), Österreichische Nationalbank et Eurostat. Notes : L'agrégat de la zone euro se compose des sept pays qui participent à l'outil de suivi des salaires. La couverture montre la vigueur relative des signaux salariaux pour chaque pays ou pour la zone euro. La moyenne historique pour l'Autriche est calculée pour la période allant de février 2020 à décembre 2023, et pour la Grèce pour la période allant de janvier 2016 à décembre 2023. Pour les autres pays, la période couverte va de janvier 2013 à décembre 2023. Les lignes ombrées plus foncées avec des valeurs en italiques se rapportent aux composantes prospectives des différents indicateurs.

Les quatre indicateurs seront publiés régulièrement au cours de la semaine suivant la réunion de politique monétaire du Conseil des gouverneurs de la BCE, le mercredi à 10 heures.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à **Eszter Miltényi-Torstensson**, au : **+49 171 7695305**

Notes

- Pour plus de détails concernant les indicateurs de suivi des salaires de la BCE, cf. [The ECB Blog](#)
- De plus amples informations sont également disponibles dans l'*Occasional Paper* de la BCE intitulé « [A forward-looking tracker of negotiated wage in the euro area](#) ».
- L'outil de suivi des salaires de la BCE est le résultat d'un partenariat de l'Eurosystème qui réunit actuellement la Banque centrale européenne et sept banques centrales nationales de la zone euro : la Deutsche Bundesbank, la Banque de Grèce, le Banco de España, la Banque de France, la Banca d'Italia, De Nederlandsche Bank et l'Österreichische Nationalbank. Il est fondé sur une base de données très granulaire des conventions collectives en vigueur pour l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et l'Autriche. L'outil de suivi des salaires doit être considéré uniquement comme l'une des nombreuses sources possibles qui peuvent contribuer à évaluer les tensions sur les salaires dans la zone euro. Ses résultats ne sont pas identiques aux prévisions de croissance des salaires, dans la mesure où ils indiquent uniquement les tensions sur les salaires qui résultent mécaniquement des conventions collectives déjà en vigueur. Les projections macroéconomiques établies par les services de l'Eurosystème et de la BCE demeurent l'évaluation la plus complète des perspectives relatives aux salaires dans la zone euro.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel: media@ecb.europa.eu, internet : www.bankingsupervision.europa.eu

- La méthodologie de l'outil de suivi des salaires utilise une approche d'agrégation double. Premièrement, il agrège les informations très granulaires relatives aux conventions collectives et construit les indicateurs de suivi des salaires au niveau des pays en utilisant les informations sur la couverture des salariés pour chaque pays. Deuxièmement, il utilise ces informations pour construire l'agrégat pour la zone euro en utilisant des pondérations variables dans le temps fondées sur la rémunération totale des salariés dans les différents pays participants.